

MUR 1771

Quatre-vingt-cinquième

LETTRE OUVERTE aux Ecrivains de Belgique

Solstice de l'hiver 1973.

Mes chers confrères,

Déjà au VI^e siècle avant notre ère, Théognis de Mégare écrivait : « Jeunesse et inexpérience, égarent souvent le cœur ». Patience donc ! Quand je serai vieux, j'espère devenir plus sage.

Je m'étais de nouveau emballé. Mal m'en a pris. La faute en est à Soljenitsyne. N'a-t-il pas adressé un appel aux écrivains du monde entier ? N'étions-nous pas conviés à le soutenir dans sa lutte pour la liberté de l'esprit ?

Liberté ! Grand mot. Mot magique pour lequel nombre de pauvres diables se sont fait casser la figure. Je pense à Delacroix et à sa toile fameuse : « La liberté guidant le peuple ». Qu'elle est belle, cette jeune fille aux Roberts nus, brandissant le drapeau français ! Sans doute, aujourd'hui la Liberté ne choisirait plus les mêmes couleurs, mais en 1830 elles avaient valeur de symbole.

Parfois la liberté est multiforme. Dans notre constitution, elle est même quadruple. La plus précieuse pour moi, c'est la liberté de la presse. Pour peu qu'elle soit étayée par un capital de plusieurs millions, de quoi monter un journal, elle est libre d'exprimer tout ce qu'elle veut, sous réserve de ne pas contrevenir aux lois.

Mais je reviens à Soljenitsyne et à mon enthousiasme. J'attends et il ne se passe rien. Lecteur peu appliqué des diurnales,

je crus à une distraction et j'osai m'informer auprès de nos groupements qualifiés : l'A.E.B. et le P.E.N.-club. Le premier, par le truchement de son nouveau président, me fit savoir que, se « référant à l'article 2 des statuts, le conseil s'est vu dans l'obligation » de ne pas bouger. Quant au second, comme son secrétaire général se trouvait à la Côte d'Azur lors de l'appel du comité central, il n'a pas pu consulter les membres et s'est contenté, en rentrant, d'adresser une lettre au président de toutes les Russies. J'appris par la même occasion que la presse se fiche des communiqués que lui adresse l'honorable organisme, ce qui ne l'incite pas à faire des efforts inutiles.

D'abord, je ne compris pas. Je pensais à cette phrase de Péguy : « Lorsqu'on sait la vérité et qu'on ne la gueule pas, on devient complice des faussaires ». Mais de bons esprits m'ont calmé, me représentant qu'à ce compte, la vie se passerait à gueuler. Sur leur conseil, j'ai lu l'article 2 des statuts de l'A.E.B. : « L'association a pour objet l'étude, la protection et le développement des intérêts de ses membres ». C'est sagement pensé, aussi les résultats sont-ils bénéfiques. Au lieu de s'occuper de confrères molestés sous d'autres cieus — une besogne impossible par ces temps de haute tension — l'A.E.B. poursuit ses séances roboratives où les acteurs sont à tour de rôle louangeurs et louangés. Elle a même supprimé les débats chers au président défunt afin que nulle fausse note ne résonne dans ce climat ouaté de compliments fleuris.

Le P.E.N.-club, pour sa part, se complaît à recevoir des hôtes de marque, laurés ou titrés, et les tient pour des miroirs.

Ces divertissements collectifs se complètent, de loin en loin, par des entreprises individuelles. Je pense aux brosseurs de panoramas littéraires. Ce sont des exercices pleins de charme qui permettent à leurs auteurs de présider un tribunal où ils sont les seuls juges. Dans les derniers temps, trois de ces exploits me sont tombés sous la main ; deux sont dûs à des académiciens, le troisième à un jeune qui espère sans doute le devenir.

Ce dernier, Jacques-Gérard Linze, a confié son tableau à une petite revue intitulée bravement « Vérité ». Nos confrères y sont



parqués en quatre groupes étonnants, comprenant les voisinages les plus inattendus, sans que cette cocasserie apparente déroge à un conformisme de bon ton.

Les académiciens se doivent évidemment d'éviter de telles espiègleries. Dans le numéro jubilaire de SABAM, « Un demi-siècle d'art en Belgique », Charles Bertin et Marcel Lobet ont traité respectivement de « 50 ans de théâtre » et des « Lettres françaises » dans notre doux pays. Quelle leçon ils nous ont donnée là !

Débordant le titre de son travail ardu, Charles Bertin a parlé en ordre principal des auteurs révélés par la France et, à mesure qu'il approche de la période contemporaine, sa prudence s'accroît et cette sagesse est admirable car qui peut présager de l'avenir ? C'est ainsi qu'il omet même le nom d'un auteur titulaire du prix SABAM et, n'ayant plus de Crommelynck ou de Ghelderode à monter en épingle, il rentre dans son sujet et peut négliger ainsi plusieurs pièces jouées à l'étranger.

Marcel Lobet applique une méthode encore plus stricte. Après un compliment d'introduction pour chaque rubrique et quelques fleurs décernées à des valeurs jugées assez sûres, il place les lauréats ex-aequo et les range en vrac par ordre alphabétique. Tous égaux devant la gloire ou l'oubli ! Attitude parfaitement démocratique et signe d'une grande prudence !

Jules Renard disait : « On se trompe toujours sur ses contemporains, ne les lisons donc pas ». Je ne prétends pas que Marcel Lobet ait poussé si loin le souci de la justice, mais ayant pu lire tous les auteurs cités, il s'est tenu à un traitement collectif en se consolant sans doute par cette réflexion de Diderot : « L'éloge de nos contemporains n'est jamais pur ! »

ROGER AVERMAETE.



LE MOT JUSTE

Sauf en poésie, les mots servent à être compris. Par exemple, une banque se dit nationale parce qu'elle est seule habilitée à imprimer ces vignettes multicolores qui affolent tant d'humains. De même, une revue peut s'intituler nationale si pendant 45 ans — bravo, Robert Merget ! — elle publie inlassablement des auteurs belges. C'est dans cette optique que M. Jacques Huisman a demandé, nous assure-t-on, au Ministre compétent de pouvoir changer le titre de l'établissement qu'il dirige, en Théâtre International. En effet, malgré tous ses efforts, il n'arrive pas à découvrir parmi les produits belges, l'un ou l'autre qui soit comparable aux œuvres magnifiques, de préférence anglo-saxonne, qu'il est obligé de servir à son public. Nul doute que le ministre, toujours compétent, fasse droit à une demande aussi justifiée.

R.A.